VAUCLUSE.FR

Pour qui ?

Sont concernées en particulier les personnes et les familles :

Le demandeur doit être majeur ou mineur émancipé.

Le demandeur étranger doit être en situation administrative régulière.

Quelles aides ?

Les aides sont soit des prêts, soit des subventions.

Conditions d'attributions

ADOMA
2, rue Pierre Lecas
13003 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.08.23.11

ERILIA
72 bis, rue Perrin Solliers
13006 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.18.45.45

Famille et Provence
Le decisium – B – rue
Mahatma Gandhy
BP 556 – 13092 AIX EN
PROVENCE
Téléphone : 04.42.91.20.00

VALLIS HABITAT
38, boulevard Saint Michel
BP 65 – 84005 AVIGNON
CEDEX
Téléphone : 04.90.14.72.00

Grand Delta Habitat
1, rue Martine Luther King
84054 AVIGNON CEDEX 1
Téléphone : 04.90.27.20.20

SEMIB
116 avenue Maréchal Leclerc
84500 BOLLENE
Téléphone : 04.90.30.12.54

SEM de Sorgues
55, avenue Saint Marc
84700 SORGUES
Téléphone : 04.90.39.94.90

SFHE Arcade
171, Petite Route des Milles
CS 40650 - 13547 AIX EN

Le Fonds de Solidarité pour le Logement

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) aide les familles en difficulté à payer leur loyer ou leurs charges. Il aide à accéder, à se maintenir dans un logement et à payer l’eau, l’énergie ou les services téléphoniques/numériques.

Les difficultés ouvrant droit au dispositif peuvent être d’ordre financier ou liées à un cumul de problèmes financiers et d’insertion sociale.

›sans logement

›menacées d’expulsion sans relogement

hébergées ou logées temporairement dans des taudis, des habitations insalubres,
précaires ou de fortune

›

les aides à l’accès à un logement : paiement de la caution, du 1er mois de loyer, des frais

de déménagement, du branchement de compteurs, de l’assurance habitation, du mobilier de 1ère nécessité (montant minimum 1 400€)

›

les aides au maintien dans le logement : impayés de loyer et de charges locatives (maximum 2 300€)

›

›les aides fluides (eau, électricité, téléphone) :

électricité (aide au paiement des factures 260 € maximum, aide à la mensualisation 300

€ maximum, aide exceptionnelle 750€ maximum)

eau et téléphone (260€ maximum)

LOGEMENTS
SOCIAUX À PRIX
MODÉRÉS

Vaucluse

Chargement...

.

Les conditions d’octroi des aides du fonds ne peuvent reposer que sur des critères objectifs que sont le niveau de ressources et de patrimoine et l’importance et la nature des difficultés rencontrées.

Le FSL tient compte de l’ensemble des ressources des personnes au foyer à l’exception de ressources ponctuelles, des aides au logement et, éventuellement, de l’allocation d’éducation de l’enfant handicapé.

Pour faire un dossier de demande

Se rapprocher des EDeS du département (Espace départemental des Solidarités), d’un CCAS (Centre Communal d’Action Sociale) ou d’une association d’aide.

Vous serez accompagné par un travailleur social dans la constitution du dossier avec un certain nombre de pièces justificatives qui vous seront indiquées sur place.

La demande constituée sera examinée en commission. La décision sera ensuite notifiée par le Président du Conseil départemental par courrier à l’intéressé.

PROVENCE CEDEX 4
Téléphone : 04.99.13.69.69

Un Toit Pour Tous
8 bis avenue Georges
Pompidou
CS 77199 - 30914 NIMES
CEDEX
Téléphone : 04.30.06.10.10

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

 CONTACTER

CONTACT

 0490161500

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.